

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 14 juin 2021

### MA PRIME RENOV' : LES CHIFFRES DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

MaPrimeRénov' est la principale **aide à la rénovation énergétique**. Lancée le 1er janvier 2020, elle est destinée à encourager les ménages à réaliser des **travaux de rénovation énergétique de leur logement**.

Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus des bénéficiaires (selon quatre catégories de revenus) et des gains énergétiques permis par les travaux.

Dans le cadre du plan de relance, le gouvernement a démocratisé l'accès à MaPrimeRénov'. L'objectif est de permettre la **reconstruction écologique** de notre pays tout en créant une activité économique locale et non délocalisable.

Ainsi, grâce au plan de relance, MaPrimeRénov' est désormais ouverte à tous les propriétaires, quels que soient leurs revenus, qu'ils soient occupants ou bailleurs, ainsi qu'à tous les copropriétaires. Elle a pour objectif de financer la rénovation de **400 à 500 000 logements par an** et bénéficie pour cela d'une **enveloppe budgétaire supplémentaire conséquente de 2 milliards d'euros** pour 2021 et 2022.

Par ailleurs, les forfaits ont été revus afin de favoriser les rénovations globales les plus ambitieuses et d'éradiquer les passoires thermiques (étiquette énergie F ou G).

#### MaPrimeRénov' dans les Alpes-de-Haute-Provence

Depuis le 1er janvier 2021, **665 dossiers** (contre 383 en 2020) ont été instruits dans notre département pour un montant de subvention de **2 104 624 €** (contre 1,4 M € en 2020). Ce dispositif continue donc à bien se déployer puisqu'il y a un mois nous recensons 498 dossiers pour un montant de 1 483 507€.

À l'échelle de la région PACA, le département des Alpes de Haute de Provence se distingue par de très bons résultats. En effet, le montant des aides allouées représente environ **9,7 % des aides allouées en PACA (21 480 749 €)** alors que le département représente 3 % de la population.

Plus d'informations sur : [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)

#### Service de la communication et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10  
04 92 36 73 16

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex